

Colin et Compagnie vous propose  
une solution  
pour l'accueil de votre enfant :

- A mi-chemin entre l'institution et l'accueil collectif ordinaire
- Souple et adaptable à vos besoins et à ceux de votre enfant

Nos Atouts

Qualification

Intervenants diplômés du secteur médico-social

Suivi

Le suivi régulier et rigoureux de chaque intervenant et de chaque famille

Spécialisation

La spécialisation dans les situations de handicap ou de maladie chronique de l'enfant

Complémentarité

La complémentarité de notre action avec le secteur médico-social

Intégration

L'intégration de l'enfant dans les milieux de vie dits « ordinaires » (crèches, ludothèques, relais...)

**COLIN**  
**ET COMPAGNIE**

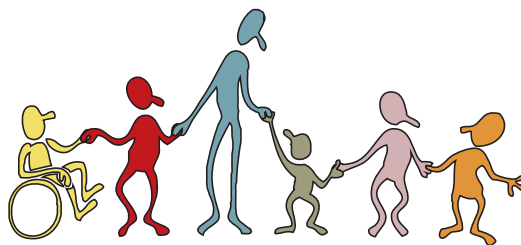
Permanence téléphonique de 9h à 17h  
du lundi au vendredi

Accueil du public, sur rendez-vous, le Lundi  
36 rue Bernard Mulé 31 400 Toulouse  
9h30 - 12h30 13h30 - 17h00

En dehors de ces horaires, nous nous  
déplaçons  
au domicile des parents

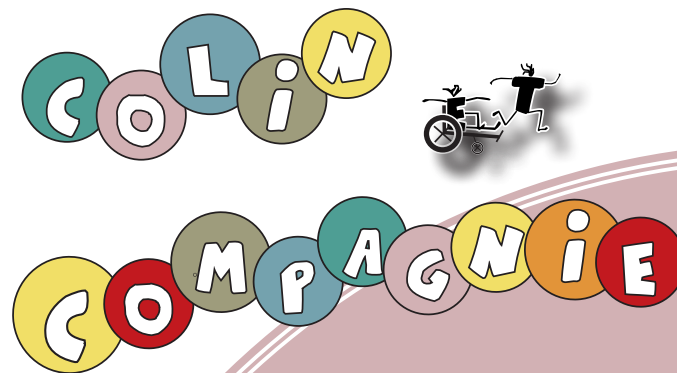
**06.19.66.22.58**  
**colin.et.compagnie@gmail.com**  
**www.colin-et-compagnie.fr**

Intervention sur Toulouse  
et villes limitrophes



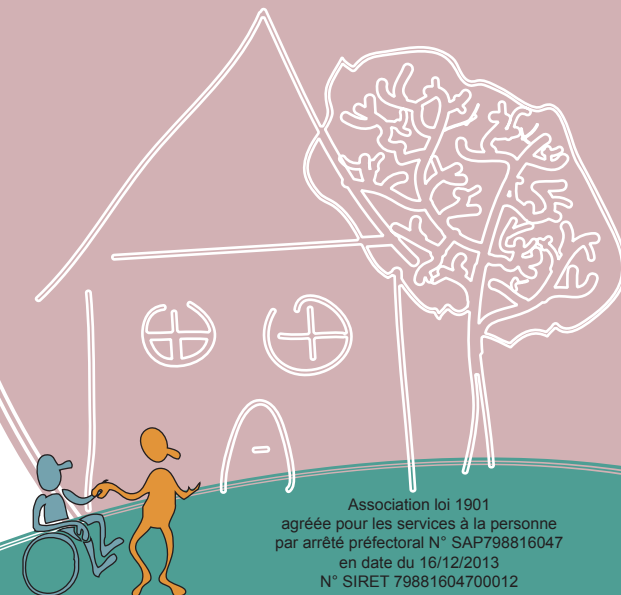
**Simulation de coût sur demande**

Association loi 1901 agréée pour les services à la personne ouvrant droit à déduction fiscale.



Accueil  
Spécialisé à Domicile

Pour tout enfant  
en situation de handicap



Association loi 1901  
agréée pour les services à la personne  
par arrêté préfectoral N° SAP798816047  
en date du 16/12/2013  
N° SIRET 79881604700012

# L'Accueil Spécialisé à Domicile

# Notre Identité



## Pourquoi ?

Parce que les dispositifs existants pour l'accompagnement des jeunes enfants en situation de handicap ne sont pas toujours suffisants et satisfaisants, Colin et Compagnie propose une solution d'accueil innovante et alternative.

## Pour qui ?

Pour toutes les familles concernées par le handicap ou la maladie chronique de leur jeune enfant, sans distinction.

## Comment ?

Un professionnel accompagne individuellement votre enfant dans ses divers lieux de vie : le domicile, pour les temps du quotidien, mais aussi l'institution, pour des temps de rééducations, et la crèche ou la ludothèque pour des temps de socialisation.

## Concrètement ?

Vous êtes l'employeur de l'intervenant à domicile, nous vous accompagnons dans toutes vos démarches, depuis le recrutement jusqu'aux formalités administratives mensuelles. L'intervenant est suivi et encadré par l'équipe de l'association.

## Adaptation aux besoins spécifiques de l'enfant

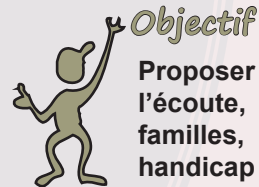
- intervention en attente, en l'absence ou en complément d'un accueil en institution, qu'elle soit ordinaire ou spécialisée.
- possibilité de rechercher un intervenant qui soit formé à une certaine méthode rééducative (ABA, Teach, LSF, Makaton... à titre d'exemples).



- Faciliter le quotidien des parents
- Accompagner l'enfant au plus proche de ses besoins

## Qualification des intervenants

- éducateurs de jeunes enfants
- éducateurs spécialisés
- moniteurs éducateurs



**Proposer des personnes formées à l'écoute, à l'accompagnement des familles, à la petite enfance et au handicap**

## Complémentarité avec le secteur médico-social

- possibilité d'accompagnement de l'enfant aux séances de rééducations.
- adaptation de l'intervenant aux pratiques et aux techniques déjà mises en place.



**Renforcer la cohérence et la qualité de l'accompagnement proposé à votre enfant**

## Suivi

- une visite à domicile tous les mois durant le temps de travail de l'intervenant.
- un point avec l'intervenant et la famille tous les trois mois.
- des séances de supervisions et d'analyses de pratiques pour les intervenants.



- Soutenir la parentalité
- Accompagner l'intervenant dans sa pratique professionnelle

## Intégration

- accompagnement à la socialisation grâce à la fréquentation de ludothèques, de relais assistantes maternelles, de manifestations culturelles...
- aide et accompagnement à l'intégration dans les établissements d'accueil collectif « ordinaires » (crèches, écoles, loisirs...).
- sensibilisation des professionnels à l'accueil du jeune enfant en situation de handicap.



**Œuvrer à la création d'une société inclusive**